PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR

L'honorable François Legault

Premier ministre du Québec Conseil exécutif Édifice Honoré-Mercier 835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage Québec (Québec) G1A 1B4

Telec: 418 643-3924

L'honorable Pierre Fitzgibbon

Ministère de l'économie et de l'innovation 710, place D'Youville, 6e étage Québec (Québec) G1R 4Y4 pierre.fitzgibbon.terr@assnat.qc.ca

OBJET: Programme d'aide et de subvention pour les bars

Monsieur le Premier Ministre du Québec, Monsieur le Ministre de l'Économie et de l'innovation du Québec,

L'Union des tenanciers de bars du Québec (ci-après l'UTBQ) vous adresse ces quelques lignes en réaction aux propos tenus le 15 mai dernier par monsieur le Ministre Fitzgibbon, alors qu'il était questionné sur les mesures à prendre dans le domaine de la restauration et des bars.

Environ au même moment, l'UTBQ a décidé de parrainer une pétition dont copie est jointe à la présente, laquelle demande la réouverture immédiate des bars et restos-bars en mode distanciation sociale, et ce, afin de sauver cette industrie, mais aussi pour contribuer à freiner la morosité des Québécois qui entrevoient une saison estivale sans terrasse.

L'UTBQ vous rappelle d'abord qu'elle s'est adressée au gouvernement plus d'une fois depuis le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, sans pourtant que ces sollicitations ne reçoivent l'attention espérée. En effet, nous ne pouvons trop insister sur le fait que l'industrie des bars semble être le mal-aimé de votre gouvernement dans le cadre de la relance économique du Québec.

À cet effet, nous avons demandé que l'aide octroyée par le biais du PACTE soit étendue aux bars, demande qui n'a fait l'objet d'aucune suite de votre part. Ensuite, nous avons demandé que les salaires des employés des bars fassent l'objet d'une plus grande subvention et que les charges sociales soient temporairement assumées entièrement par le gouvernement, ce à quoi

aucune réponse n'a été donnée. Finalement, nous vous avons sollicité relativement à la détermination des droits relatifs au service de nourriture par les bars, ce à quoi vous avez aussi négligé de répondre.

À la veille d'un déconfinement progressif, les bars et les restos-bars sont donc les seuls acteurs du milieu de la restauration qui se retrouvent sans perspective concrète d'aide gouvernementale, alors qu'ils devront affronter la pire crise économique qu'aura connu le Québec.

Les bars et les restos-bars sont des moteurs économiques du Québec. Il est pour le moins douteux que la seule aide prévue par Québec soit administrée par les municipalités, lesquelles exigent, comme le ministre Fitzgibbon, que ces établissements fassent la preuve d'une rentabilité avant la crise, alors que le gouvernement provincial semble vouloir financer à grands frais Bombardier et le Cirque du Soleil, qui sont manifestement en faillite technique.

L'UTBQ réagit vivement au fait que votre gouvernement semble discriminer les tenanciers sur la base d'idées préconçues sur la qualité de leurs propriétaires, en interdisant de ce fait à Investissement Québec d'aider l'industrie pour privilégier les membres du « Québec Inc. » qui continuent de s'enrichir avec les fonds publics. À l'inverse, le gouvernement du Canada, lui, ne sous-classe pas les tenanciers de bars.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les bars n'ont aucune perspective de réouverture d'annoncée, ce qui les places dans une situation intenable face à leurs créanciers.

C'est pourquoi l'UTBQ a entrepris de faire circuler une pétition signée par plus de 14 871 personnes par laquelle ces personnes demandent que votre gouvernement :

- 1- Fixe un échéancier probable d'ouverture des établissements;
- 2- S'engage concrètement envers les tenanciers à offrir des subventions permettant l'achat d'un inventaire minimal pour pallier aux pertes en début de pandémie;
- 3- S'engage à subventionner, en sus du programme fédéral, les salaires des employés à hauteur de 90%, charges sociales de l'employeur incluses, et ce pour toute la période durant laquelle les mesures de distanciation demeureront en vigueur;

Nous demandons que vous collaboriez avec nous, et souhaitons ouvrir le dialogue avec vous dans les plus brefs délais pour que de réelles mesures de redressement puissent être adoptées dès que possible.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer de l'expression de nos meilleurs sentiments.

UNION DES TENANCIERS DE BARS DU QUÉBEC

Peter Sergakis, président

PJ Pétition parrainée par l'UTBQ en date du 11 mai, 2020

LES BARS ET RESTAURANTS ABANDONNÉS PAR LES GOUVERNEMENTS

Pétition du 11 mai 2020

Les membres de l'Union des tenanciers de bars du Québec (UTBQ) ont exprimé leurs revendications par le biais d'une pétition qui a été signée par un grand nombre de ses membres.

Malgré les différentes tentatives d'ouvrir un dialogue avec les autorités provinciale et fédérale depuis 8 semaines, les tenanciers de bars constatent qu'ils sont les laissés pour compte des mesures d'aide mises en place depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les bars sont des petites entreprises au même titre que n'importe quelle autre, et pourtant, ils ne peuvent bénéficier du même genre d'aide. Les membres de l'UTBQ, via la pétition qu'ils ont signée, élèvent à nouveau leur voix, individuellement et collectivement, pour revendiquer et s'engager à ce qui suit :

- 1) Nous demandons l'ouverture de tous les établissements licenciés à compter du 1er juin 2020:
- 2) Nous demandons que tous les établissements licenciés puissent opérer conformément à leurs permis, ou au minimum, de la même manière que les restaurants;
- 3) Nous nous engageons à respecter toutes les consignes de distanciation sociale ainsi que toutes autres consignes sanitaires émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, pour la période qui sera jugée nécessaire par ledit Ministère;
- 4) Nous demandons que les gouvernements fédéral et provincial subventionnent les salaires de tous les employés des domaines de la restauration et des bars à hauteur de 90%, et ce, rétroactivement au début de la crise, et plus précisément de l'adoption de l'arrêté ministériel 2020-004, mais aussi pour une durée d'un an suivant l'annonce de la réouverture des bars et des restaurants. Cette mesure permettra la réembauche du plus d'employés possible;
- 5) Nous demandons que le gouvernement provincial s'engage à compenser 100% des charges sociales supplémentaires assumées par les bars et restaurants à titre d'employeurs pour leurs employés à pourboires, et ce, rétroactivement au début de la crise, et plus précisément de l'adoption de l'arrêté ministériel 2020-004, mais aussi pour une durée d'un an suivant l'annonce de la réouverture des bars et des restaurants. Cette mesure permettra la réembauche du plus d'employés possible;
- 6) Nous nous engageons à inclure un pourboire automatique équivalent à 20% des factures émises par les systèmes de caisse, et nous encouragerons nos clients de bonifier lesdits pourboires afin de stimuler le retour au travail de nos employés;

Notre démarche s'inscrit également dans un but de préserver et protéger le bon moral des Québécois. Il est fait grand état des souffrances psychologiques associées au confinement, et les bars sont avant tout des endroits primordiaux qui permettent aux gens d'échanger et de s'épanouir socialement.

Nous vous invitons à apposer votre signature en vous rendant sur le lien suivant.

https://www.change.org/p/gouvernement-du-qu%C3%A9bec-l-ouverture-des-resto-bars-bars-terrasses-et-restaurants-%C3%A0-compter-du-1er-juin-2020?

recruiter=1088470330&utm source=share petition&utm medium=facebook&utm camp aign=share petition&utm term=fb dialog&recruited by id=005b4e60-93bc-11ea-b85b-5173db694ca1



< Voir le tableau de bord de me pétition

L'ouverture des resto-bars, bars, terrasses et restaurants à compter du 1er juin 2020





1. Vision des Tannesiecs de Ber du Gudders ST M. PETER SERGACIS e lencé cette pédition adressée à Coursement du Guedes

POUR L'OUVERTURE DES RESTO-BARS, BARS, TERRASSES ET RESTAURANTS À COMPTER DU 1ER JUIN 2020.

NOUS LES TENANCIERS, NE POUVONS DEMEURER DANS L'INCERTITUDE ENCORE LONGTEMPS! NOTRE SURVIE ET CELLE DE NOS EMPLOYÉS EN DÉPEND!

NOUS SOMMES OUBLIÉS DES GOUVERNEMENTS!

Demande de récuverture des restos-bars, bars, terrasses et restaurants du Québec.

L'union des tenanciers de bars du Québec ci-après (L'UTBQ) et son président Peter Sergakis, demande au gouvernement du Québec, la réouverture du service sur place de tous les établissements licenciés du Québec incluant les terrasses en respectant toutes les consignes sanitaires émises par les Ministère de la Santé Publique. Cette récuverture est fondamentale à la survie de nos établissements, mais s'inscrit aussi dans une démarche visant à mettre fin à la morosité causée par la pandémie.

L'UTBQ a besoin de votre appui. Signez et partagez cette pétition virtuelle en grand nombre.

Nous vous invitons à consulter le site web de l'UTBQ pour connaître les modalités proposées en vue de la réouverture des établissements.

www.utbq.ca

